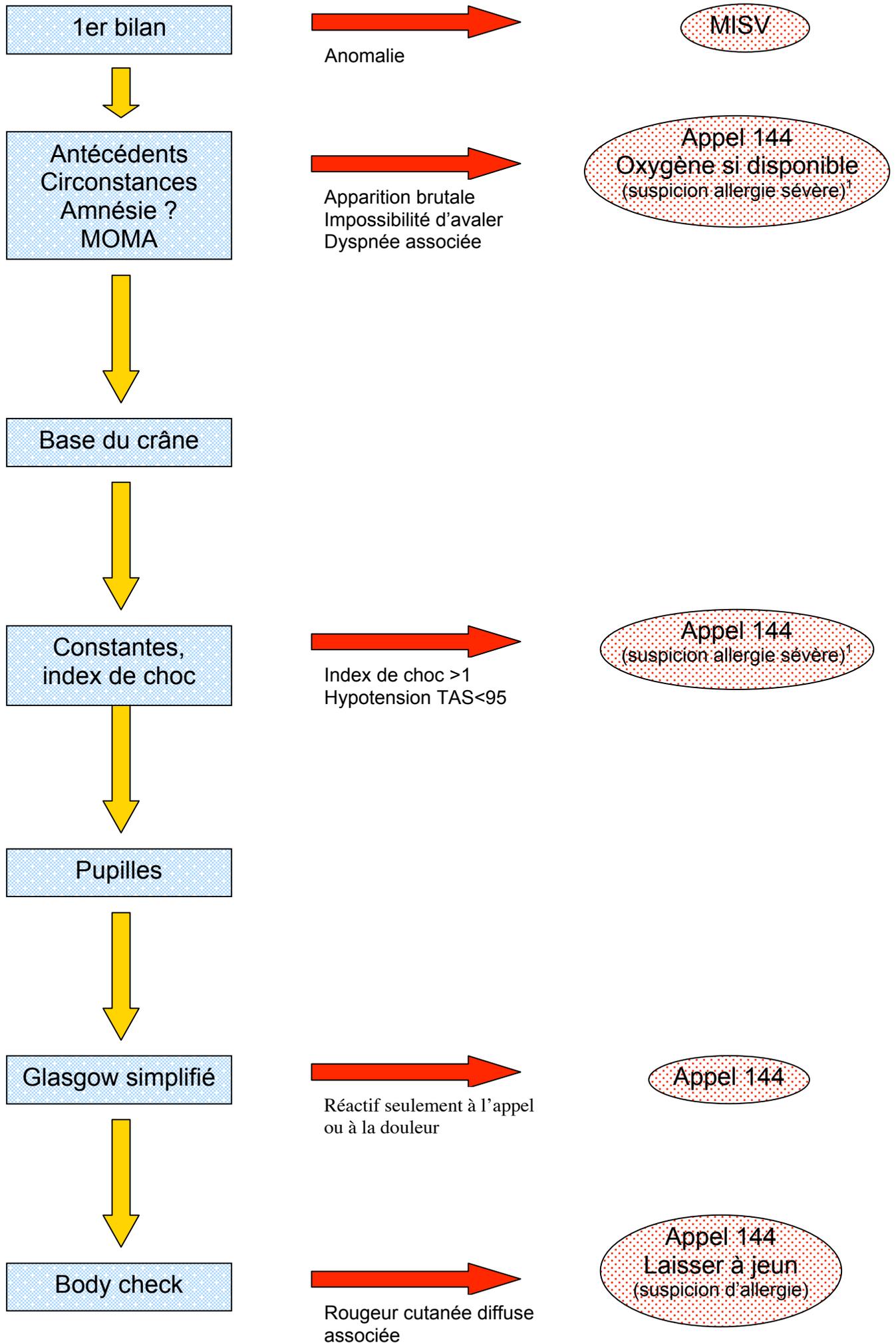


Fiche d'attitude : Mal de gorge



ATTITUDE

En l'absence des signes de gravité ci-dessus :

- Installer le patient dans un endroit calme, le laisser se reposer
- Lui proposer 1 cp de Lémocine (après avoir la fiche sur la Lémocine)

Proposer une consultation médicale non urgente en cas de :

- Mal de gorge durant > 1 semaine
- Mal de gorge s'accompagnant de difficultés à avaler les aliments
- Mal de gorge s'accompagnant d'une toux chronique, d'une rhinite chronique ou de remontée d'acidité gastrique

NOTES

¹Si le patient est un allergique connu et qu'il possède un Epipen, l'aider à s'administrer le traitement (injection intra-musculaire dans la cuisse) et appeler le 144. La résolution des symptômes après administration d'Epipen ne doit pas faire renoncer à une consultation médicale urgente

NB1 : Une anomalie au 1^{er} bilan et l'application des MISV entraîne immédiatement une alarme au 144

NB2 : lors d'un service avec médecin présent sur place, vous devez référer au médecin avant d'appeler le 144 ou d'administrer un médicament